

Accident non-responsable sans assurance

Par celine, le 27/07/2011 à 19:36

Bonjour,

Je me permet de vous contacter car j ai été victime la semaine dernière d un accident de voiture non responsable, l autre véhicule m as fais un refus de priorité, mais j été en suspension d assurance depuis 4 jours pour défaut de paiement.

Nous avons quand meme rempli un constat dans lesquels I autre conducteur reconnait ses tords. Je me suis rendu a mon assurance avec celui ci, la personne qui c est occupé de moi a pris mon constat pour I envoyez a I assurance adverse en précisant qu il ne prendrait pas le dossier suite a ma suspension. Ma voiture est épave et encore cauté 3000 euros a I argus. Ma conseillère d assurance m as conseillé de prendre un expert que je réglerais a mes frais, et avec cette expertise d envoyez un recommandé avec A.R âfin de me retourner contre I assurance adverse, et je ne sait pas si cela est la meilleur solution....?

Je tiens a préciser qu'il n y a eu aucun blaissè et que les gendarmes ne sont pas intervenus. Que me conseillez vous de faire ???

En vous remerciant par avance.

Cordialement.